

POINTS CLES REUNION DU 24 Mars 2015

Présents : JY Fierain, , JL Franck,, S Louvrier, C Salandre, A Lerch, C Mouillat, V Servais, G Mathieu, D Taquet, B Guiost, C Vito, J Deroissart, S Sacleux L Mendes, D Houziaux

Absents excusés : G Polet

Y Brunelle procuration donné à B Guiost

S Masson procuration donnée à JY Fierain

Procuracion donnée à la fois pour les votes et aussi pour la désignation du nouvel adjoint.

Compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2014 : Approbation du PV du dernier conseil mais B Guiost remarque que concernant la MAM le point du report du loyer sur un an n'a pas fait l'objet d'un vote formel

Régies municipales ajout du paiement par carte bancaire autorisation du conseil municipal : engagement de 48 mois pour un coût de 24 euros par mois (livraison, entretien, ...) pour la mise en place d'un terminal de paiement par carte bancaire : vote pour à l'unanimité. Deuxième vote sur l'ouverture par ajout aussi à la régie des « étude » ou aide aux devoirs pour carte bleu : vote à l'unanimité. Un minimum de règlement de 10 euros sera imposé en raison des charges.

Dette communale autorisation du conseil municipal pour renégocier les emprunts : le contexte européen de taux d'emprunt historiquement bas pose la question de l'opportunité d'une renégociation des prêts de la commune comme évoqué dans les travaux de la commission budget : vote sur la renégociation et la signature du ou des nouveaux emprunts par Mr Le maire : vote pour à l'unanimité

Mise en place d'un plan communal de sauvegarde : convention à mettre en place avec l'association bocage avesnois qui effectuera un travail d'étude et de réalisation de façon gratuite : vote pour à l'unanimité

Agrément service civique : mission de 8 mois entre 24 et 35 heures pour 106,31 euros par mois, surveillance des repas dans les écoles. Le service civique concerne les jeunes de 16 à 25 ans : autorisation du conseil pour mise en place d'un agrément pour service civique : vote pour unanime

Mise en place du marché : le vendredi de 17 à 20 heures, sur la grande place, emplacement gratuit dans un premier temps, il est nécessaire de faire un règlement du marché : vote pour l'arrêté municipal à l'exception de trois abstentions

Bail par la Commune de Gommegnies à Mr André Cauchy : 30 hectares en location issu de l'héritage de Mlle Pluchart. Mr Guiost demande à ce que les terres soient proposées aux agriculteurs locaux. Il est précisé que le repreneur, jeune agriculteur en installation, garderait son siège à Gommegnies. Mr Le Maire indique qu'il faut veiller sur l'usage de ces terres appartenant à la commune. L'épandage de lisiers par ce repreneur est évoqué mais il a été rappelé par Mr Lhussier, en qualité d'expert, que les normes sont strictes. Le conseil souhaite

que le bail soit modifié pour indiquer clairement que les terres doivent restés en pâtures et non pas simplement en usage agricole. Une vigilance sera aussi portée sur la raison sociale du nouveau locataire. Avec les exigences de clarté sur le bail le conseil vote le bail pour mr soquel : B Guiost refuse de participer au vote et de ce fait sort de la salle du conseil, trois personnes s'astienent, le reste des 13 votants approuvent le sujet.

Mise en location du logement communal 1076 rue du cheval blanc : loyer à déterminer à 800 euros et possibilité de louer cette maison : vote à l'unanimité pour la location et deuxième vote pour un loyer de 800 euros : vote à l'unanimité

BUBBLE FOOT : création d'une nouvelle activité ludique et sportive à gommegnies, nécessitant un statut d'auto-entrepreneur pour investir 2300 euros avec mise à disposition de la salle de sport à cette nouvelle activité pour le samedi à partir de 17 h. 5 enfants contre 5 enfants par exemple : 10 euros par personne pour les groupes de 10. Vote pour autoriser me le maire a signer cette convention Une abstention car la personne est parti pris au dossier , le reste pour

Questions concernant le PLU par MRS Brunelle, Guiost et Mme Vito : Mr LE Maire rappelle que ce sujet a déjà été évoqué en CM, que des réunions d'information vont avoir lieu sur ce sujet notamment le 15 avril sur PLU Intercommunal, Mr Le Maire rappelle que le temps nous est compté sur ce sujet. Mr Guiost indique que le projet de Plu doit être fini pour la fin d'année. Mr Servais indique qu'il avait quant à lui compris que le CM avait jusqu'à la fin de l'année pour relancer l'étude qui devrait être ensuite finie pour la fin de l'année suivante. Me Le Maire et Mme Houziaux rappelle que la commission Budget du 11 mars a intégré une ligne budgétaire pour l'étude sur le Plu. Il est nécessaire aussi de tenir compte du Scot. Mme Houziaux rappelle que le dossier Plu avait été travaillé de façon précise mais que les surfaces « à urbaniser » avaient été jugé trop importante par les autorités de contrôle mais que cela était nécessaire pour faire maintenir et renouveler la population scolaire. Mr Le Maire et Mme Sacleux précise qu'une commission pourra se tenir après le 15 avril. Mr Le Maire demande Qui veut être dans la commission PLU : D Houziaux, J Deroissart M Guiost, Y Brunelle, C Mouillat V Sservais, D Taquet JL Franck S Sacleux JY Fièrain, A Lerch et G Mathieu

Question concernant le GAZAGE des Haies : Mr le Maire indique qu'il est très attaché aux haies et que leur protection est un de ses objectifs. Mr Deroissart veut des moyens coercitifs. Un travail de recensement des haies a déjà été fait. Mme Houziaux rappelle que la commune n'a pas beaucoup de moyens de pressions. Mr Le Maire va poursuivre les travaux sur ce sujet des moyens juridiques de protection. Le sujet sera revu au prochain CM.

Fin de séance à 22h17

Mr Lhussier Pascal souhaite intervenir à la fin du CM : malgré une vie qu'il a cherché à mener honnêtement il est en difficulté dans sa conversion au Bio de son exploitation pour un problème de construction de hangars de stockage. Mr Lhussier demande une modification de zonage sur la parcelle située juste derrière la ferme.